



# à vous

## LA LETTRE AUX ACTIONNAIRES

Spéciale Assemblée Générale - 19 avril 2023



Cher actionnaire,

Lorsque nous allons tenir notre **Assemblée générale annuelle le 27 avril prochain**, ce sera à quelques jours près le 29<sup>ème</sup> anniversaire de l'inauguration du Tunnel sous la Manche, un actif unique concédé à **Eurotunnel** jusqu'en 2086. Il y a 11 mois, nous mettions en service **ElecLink**, une interconnexion électrique de 1 GW, utilisant l'infrastructure du tunnel, et ayant joué un rôle majeur cet hiver pour pallier la faiblesse de la production d'énergie en France.

Parallèlement, Europorte, ayant obtenu sa licence d'exploitant ferroviaire en 2010, s'est inscrit de manière incontournable dans le peloton de tête du secteur, avec de réelles perspectives de développement compte tenu de l'accent mis par les Pouvoirs publics sur l'avenir du transport de marchandises par le rail. Ces rappels historiques ne sont pas la marque d'une forme de nostalgie, mais bien au contraire, cela souligne à la fois la pertinence d'une **stratégie gagnante, une incroyable résilience et une formidable modernité** :

> **stratégie** : elle consiste à se projeter dans le **long terme**, avec un objectif de **création de valeur** sur la durée, en privilégiant la qualité de service et la performance ;

> **résilience** : les crises externes ne pouvant pas être évitées, il s'agit d'anticiper et de réagir très vite, en s'adaptant aux circonstances. Les exemples récents ne manquent pas, à commencer par la crise sanitaire. A chaque fois, l'entreprise en profite pour développer des services ou des technologies nouvelles ;

> **modernité** : le Groupe facilite les échanges et les approvisionnements, en étant acteur de la transition écologique. Il s'est inscrit activement dans une politique de transport décarboné très en avance sur sa concurrence. Son plan climat est exemplaire.

Le Groupe s'inscrit aussi dans une politique responsable en matière de **gouvernance**. La présente lettre vous donne les éléments vous permettant d'apprécier l'engagement de votre Conseil. Celui-ci évolue, en reflétant notamment la nouvelle composition de l'actionnariat. C'est pour moi l'occasion, au moment où **Colette Lewiner** et **Perrette Rey quittent le Conseil**, de témoigner devant vous de l'exceptionnelle contribution qu'elles ont continuellement apportée aux travaux du Conseil et au-delà, à la réussite du Groupe. Président, respectivement le comité d'audit et le comité des nominations et des rémunérations, elles ont su de manière avisée, identifier et définir les politiques

appropriées dans ces domaines. Qu'elles en soient chaleureusement remerciées.

**Eiffage**, qui se présente comme un groupe actif dans le BTP et les concessions, multi local et européen, étant devenu notre premier actionnaire avec 18,79% du capital, il vous est logiquement proposé de nommer deux administrateurs proposés par ce groupe. Vous trouverez dans cette lettre les présentations de Benoît de Ruffray et Marie Lemarié. Je vous invite à soutenir massivement leur candidature.

Dans ce Conseil partiellement renouvelé, je continuerai à veiller à ce que l'exigence de qualité qui anime le Groupe reste au plus **haut niveau opérationnel** : priorité à la sécurité, aux clients, au bien-être de nos personnels, à l'environnement, tout en poursuivant une politique de maîtrise des coûts et d'investissement garantissant notre leadership.

Et c'est bien cela que nous permet de vous présenter des résultats financiers hors du commun, de tout faire pour les **améliorer encore en 2023** et de vous proposer de voter **une augmentation du dividende**, en le portant à 50 centimes par action.

Nous renouons ainsi clairement avec la politique de dividende croissant telle que décrite dans le Document d'Enregistrement Universel, seulement interrompue du fait de la crise sanitaire.

C'est ainsi 275 M€ que nous verserons en juin à nos actionnaires sous réserve de votre approbation. Depuis 2008, le montant cumulé des dividendes distribués représente près d'1,3 Mds d'euros.

En plus de cette résolution, vous aurez à vous prononcer comme chaque année sur les résolutions décrites dans la présente lettre. Vous nous avez habitués, cher actionnaire, à une forte mobilisation, que ce soit par correspondance ou en venant débattre avec nous. **Votre soutien est essentiel pour nous**. C'est la confirmation que nous œuvrons dans le bon sens.

Fidèlement,

**Jacques Gounon**  
Président de Getlink



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DE GETLINK SE



## AVERTISSEMENT

### Assemblée Générale prévue à ce jour en présence physique des actionnaires

L'Assemblée générale se déroulera en présentiel le 27 avril 2023 à 10h, à la Cité des Échanges, 40 rue Eugène Jacquet, 59700 Marcq-en-Baroeul, France.

Vous êtes donc invités à consulter régulièrement la page [Assemblée Générale 2023](http://www.getlinkgroup.com) sur le site internet [www.getlinkgroup.com](http://www.getlinkgroup.com), qui précisent les modalités de participation à cette assemblée.

**Getlink a pris toutes les mesures pour faciliter le vote à distance** : vote par correspondance ou procuration ou vote par internet sur la plateforme sécurisée de vote, rapide et simple d'utilisation, Votaccess. Ce service dématérialisé s'intègre dans une démarche de responsabilité sociétale d'entreprise.

Par ailleurs, l'Assemblée générale sera retransmise sur le site internet de Getlink en page [Assemblée Générale 2023](http://www.getlinkgroup.com).

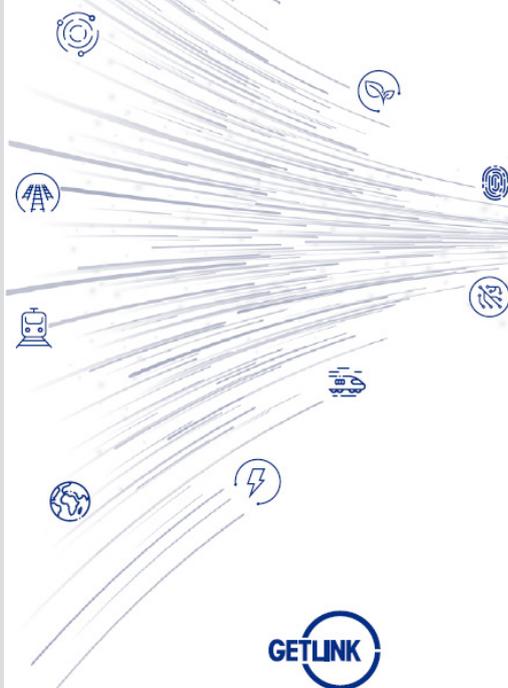


## À l'ordre du jour de l'Assemblée

Il est notamment proposé à l'Assemblée générale 2023, outre les sujets récurrents d'approbation des comptes et des pouvoirs pour les formalités, de voter sur :

- La distribution d'un dividende aux actionnaires (résolution 2) ;
- L'autorisation de permettre à la Société de racheter et d'intervenir sur ses propres actions (résolution 4) ;
- le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées (résolution 5) ;
- La nomination, en qualité de membre du Conseil d'administration, de Benoît Ruffray en remplacement de Colette Lewiner dont le mandat arrive à échéance et de Marie Lemarié en remplacement de Marie Lemarié dont le mandat arrive également à échéance (résolutions 6 et 7) ;
- L'approbation de la rémunération des mandataires sociaux pour 2022 (résolutions 8 à 10), de la politique de rémunération applicable aux mandataires sociaux (résolution 11) et de celle, en particulier, du Directeur général et du Président du Conseil d'administration pour 2023 (résolutions 12 et 13) ;
- Le dispositif d'actionnariat des salariés et cadres dirigeants avec un plan collectif d'attribution d'actions ordinaires gratuites à chaque salarié du Groupe, hors dirigeants (résolution 14) et l'attribution d'actions, sous conditions de performance appréciées sur 3 ans (performances boursière, économique, climat et RSE à 2025), au bénéfice des dirigeants sociaux et cadres dirigeants (résolution 15) ;
- Le renouvellement des autorisations financières existantes (résolutions 16 à 18) ;
- La réduction du capital par annulation d'actions auto-détenues (résolution 19) ;
- La délégation donnée au Conseil de procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés adhérents du Plan d'épargne Entreprise (résolution 20)
- La ratification du transfert de siège social de Getlink et l'approbation de la modification corrélative des statuts (résolution 21).

2023  
BROCHURE  
DE CONVOCATION



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : INFORMATIONS PRATIQUES



## Comment voter à l'Assemblée Générale ?

Les brochures de convocation et formulaires de vote personnalisés ont été envoyés aux **actionnaires au nominatif pur et administré**.

Getlink vous invite à **privilégier le vote par internet sur la plateforme Votaccess**, mise à disposition par Getlink, qui est ouverte depuis le 5 avril 2023 à 9h. Afin d'éviter toute saturation éventuelle, nous vous recommandons de ne pas attendre la **date limite fixée au 26 avril 2023 à 15h** pour vous connecter au site [www.sharinbox.societegenerale.com](http://www.sharinbox.societegenerale.com) en suivant la procédure indiquée ci-contre. Néanmoins, vous avez la possibilité de voter les résolutions en assistant personnellement à l'Assemblée après avoir demandé une carte d'admission ou de donner pouvoir au Président ou encore de donner mandat à un tiers en retournant votre formulaire de vote à Société Générale Securities Services à l'aide de l'enveloppe T, le plus rapidement possible, de façon à être **réceptionné le 25 avril, date limite de réception**.

Si vous détenez des **titres au porteur**, nous vous rappelons que les banques sont tenues de mettre à disposition des actionnaires qui en font la demande les documents de participation à l'Assemblée générale. Vous pourrez aussi vous connecter au portail internet de votre teneur de compte titres pour accéder au site internet **Votaccess** (voir détails ci-contre).

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter régulièrement la page [Assemblée Générale 2023](#) et vous référer à la [Brochure de convocation](#).



## Dates à retenir pour voter à l'Assemblée Générale

**25 avril 2023** : date limite de réception des formulaires de vote par Société Générale Securities Services

**26 avril 2023 à 15h** : clôture du vote par internet sur Votaccess



## Optez pour l'e-vote

Getlink recommande à ses actionnaires de **privilégier le vote par internet sur Votaccess** (cf. page précédente).

**Les actionnaires au nominatif** peuvent se connecter via [www.sharinbox.societegenerale.com](http://www.sharinbox.societegenerale.com) en utilisant leur code d'accès nécessaire pour l'activation de leur compte Sharinbox By SG Markets ; toutes les informations sont disponibles sur la page d'accueil. Si le compte a d'ores et déjà été activé avec l'adresse email définie comme identifiant, le code d'accès n'est pas nécessaire et l'adresse email servira à se connecter. Le mot de passe a été envoyé aux actionnaires à l'ouverture de leur compte nominatif chez Société Générale ou ces derniers jours par courrier. Pour voter, les actionnaires sont invités à suivre les instructions indiquées à l'écran.

**Les actionnaires au porteur** peuvent se connecter avec leurs codes d'accès habituels sur le portail internet de leurs teneurs de compte titres pour accéder au site Votaccess puis suivront la procédure indiquée à l'écran.



## Retransmission de l'Assemblée générale

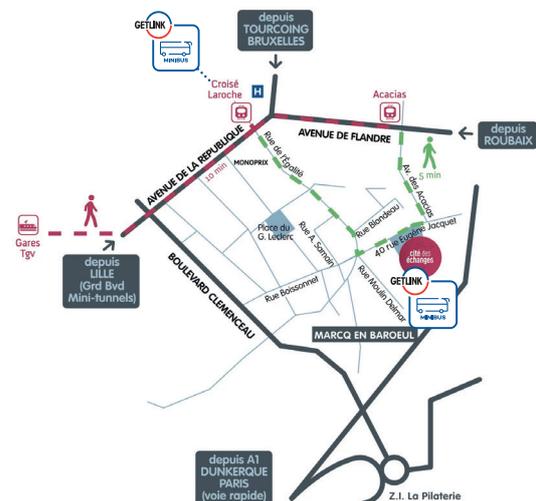
Getlink a pris toutes les mesures pour faciliter la participation de ses actionnaires à l'Assemblée en leur proposant sa retransmission sur la page [Assemblée Générale 2023](#) du site internet [www.getlinkgroup.com](http://www.getlinkgroup.com). Toutes les informations utiles pour y accéder seront mises à jour sur cette page.



## INFORMATIONS PRATIQUES AG 2023

- **Judi 27 avril 2023 à 10h00**
- **La Cité des Échanges**  
40 rue Eugène Jacquet  
59700 – Marcq-en-Baroeul
- Accueil et émargement des actionnaires à partir de 9h00.
- Parking gratuit de 800 places
- Navettes en minibus entre la station de Tram du Croisé Laroche et la Cité des échanges avant et à la fin de l'Assemblée générale : [plan du réseau et horaires du Tram](#).

## PLAN D'ACCÈS À LA CITÉ DES ÉCHANGES



# GOVERNANCE DE GETLINK

## Une gouvernance responsable en ligne avec les enjeux de demain

La gouvernance de Getlink est adaptée aux spécificités de l'entreprise, son caractère binational, son environnement régulé et s'inscrit dans une démarche constante de progrès conformément au code Afep/Medef pour servir la vision d'ensemble du développement de l'entreprise. Elle repose sur une Présidence dissociée, une Direction générale renouvelée et un Conseil d'administration responsable, expert, international, diversifié et renouvelé.

### Renouvellement du Conseil d'administration



Présentation **vidéo** de **Benoît de Ruffray** en qualité de nouvel administrateur, en remplacement de Colette Lewiner.



Présentation **vidéo** de **Marie Lemarié** en qualité de nouvel administrateur, en remplacement de Perrette Rey.

### L'activité du Conseil d'administration en 2022

Au 22 février 2023, il était composé de **15 membres**, dont **3 administrateurs représentant les salariés**. Le Conseil d'administration est organisé en **4 comités** aux expertises complémentaires : comité d'audit, comité des nominations et des rémunérations, comité éthique et RSE et comité sécurité et sûreté.

### Un Conseil très engagé et assidu en 2022



**32**  
Réunions  
du Conseil  
et des Comités



**> 98 %**  
Taux  
d'assiduité



**4**  
Comités du  
Conseil présidés  
par des femmes

### Composition post Assemblée générale 2023



**41,66 %**  
Taux de féminisation



**50 %**  
Taux d'indépendance



**41,66 %**  
Caractère  
international

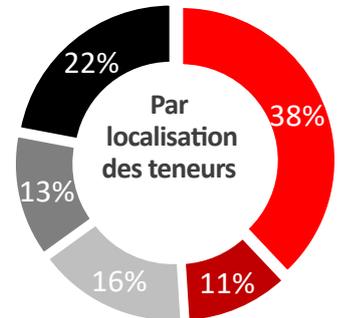


**5 ans**  
Durée moyenne  
des mandats

### Un actionnariat long terme de qualité\*

#### Répartition du capital

- France
- Royaume-Uni
- Italie
- Etats-unis
- Reste du monde



- Institutionnels **91,20 %**
- Individuels **6,10 %**
- Non identifié **1 %**
- Auto-détention **1,70 %**

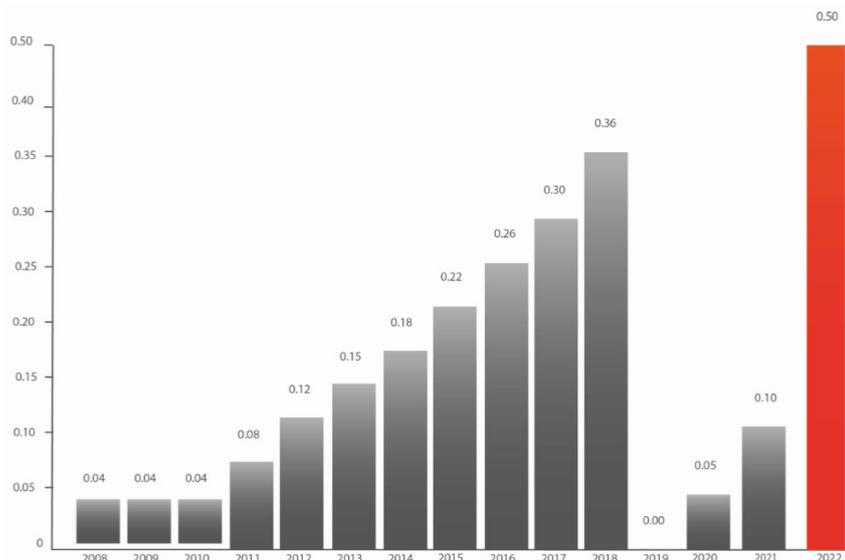


\* Source : estimation sur la base du TPI, en janvier 2023, du registre nominatif de Société Générale Securities Services et Computershare.

## Dividende

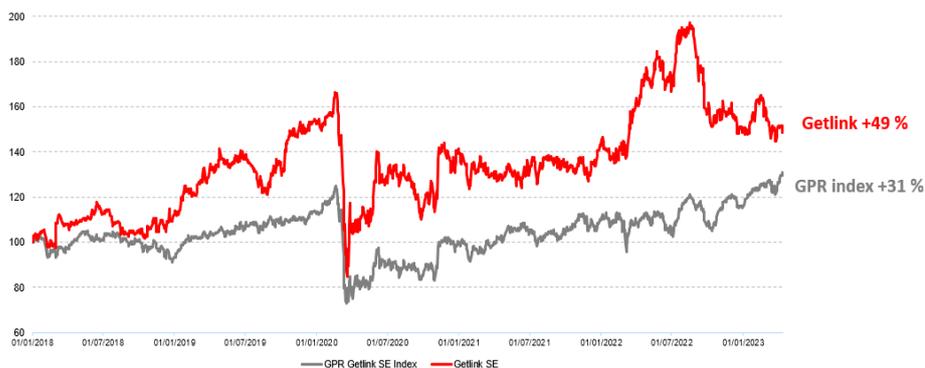
En 2023, il est proposé à l'Assemblée générale de voter sur le renforcement du dividende. Confiant dans ses perspectives, Getlink propose à l'assemblée générale du 27 avril 2023, de voter la distribution d'un dividende de 0,50 € par action ayant droit au dividende. Avec cette décision, Getlink confirme son attachement au retour pour l'actionnaire (résolution 2). Ce dividende représente une distribution d'un montant total maximum de 275 M€ pour l'exercice 2022 à payer en 2023.

Le dividende sera détaché de l'action ordinaire sur Euronext Paris le 30 mai et sera mis en paiement le 5 juin 2023 sur les positions arrêtées le 31 mai au soir.



## Surperformance de l'action GET par rapport à l'indice GPR Getlink

(1 janvier 2018 au 12 avril 2023).



### • 8,2 Md€

Capitalisation boursière  
(au 12 avril 2023)

### • Action GET

cotée sur Euronext Paris

### • +49 %

Performance boursière  
(1<sup>er</sup> janvier 2018 au 12 avril 2023)

### • Indice GPR Getlink Index 2022 :

Aena SME SA, Aéroports de Paris, DFDS A/S, Eiffage SA, EDF, Engie, Ferrovial SA, Firstgroup PLC, Flughafen AG, Fraport AG, National Grid PLC, Vinci SA.

## Adresses email et contacts de Getlink dédiés à l'Assemblée générale 2023

**Envoi des questions par écrit**, préalablement à la tenue de l'Assemblée générale, par courrier électronique, jusqu'au 4<sup>ème</sup> jour ouvré précédent la date d'Assemblée, soit le 21 avril 2023, à [PresidentGET@getlinkgroup.com](mailto:PresidentGET@getlinkgroup.com), en joignant une attestation d'inscription dans les comptes titres.

**Société Générale Securities Services**- Service Assemblées  
32 rue du Champ-de-Tir, CS 30812, 44308 Nantes Cedex 03

### Centre Relations Actionnaires - Getlink SE

BP 69, 62904 Coquelles Cedex  
ou par téléphone : 0 809 100 627

## AGENDA 2023

### ☑ 20 avril

Chiffre d'affaires et trafic  
du 1<sup>er</sup> trimestre 2023

### ☑ 27 avril

Assemblée générale mixte  
de Getlink SE

### ☑ 20 juillet

Résultats semestriels 2023